

Saucisse d'Ajoie, damassine et tête de moine avec son courrier

► **La Poste** se met dès cette fin de semaine à la distribution de produits du terroir dans le canton.

► **Trois prestataires** fournissent pour l'heure les produits aux facteurs.

► **Disponible dans 44 communes**, l'offre doit encore s'étendre, selon les porteurs du projet.

Les circuits courts sont en vogue auprès des consommateurs. Le Géant jaune y goûte aussi. Après une expérience pilote dans le canton de Soleure, la Poste distribuera dès cette fin de semaine des sacs ou paniers de produits du terroir au domicile de ses clients jurassiens. Ainsi via un bulletin de commandes, internet, les réseaux sociaux ou un contact direct, une personne pourra commander une saucisse d'Ajoie, une bouteille de damassine, une tête de moine, etc. auprès d'un commerçant de produits du terroir et le recevra directement à domicile. L'offre vise à privilégier les produits du terroir labellisés (Spécialité du canton du Jura et Produits du terroir Jura bernois), mais il sera aussi possible de commander d'autres produits de l'assortiment des commerçants, une brosse à dents par exemple pour autant qu'ils en vendent.

Moins cher, plus vite

Tous les acteurs y trouvent leur compte. Les commerçants peuvent se positionner avec une nouvelle offre. La Poste valorise son réseau local de distribution. Le consommateur enfin obtient une livraison moins chère et plus rapide. Il peut recevoir un colis de dix kilos pour quatre francs



L'offre a été lancée hier à Courcelon, en présence de Tèle Lachat (Magasin et Gîte rural de Courcelon), de la factrice locale Mariette Boegli, de Romain Bürki (Mini-Marché de Delémont), d'Olivier Boillat et d'Olivier Lapaire de la Fondation rurale interjurassienne et d'Antoine Messerli (Mini-Marché de Courgenay), de gauche à droite.

PHOTO DANIEL LUDWIG

(ou cinq avec une consigne pour le paquet) alors qu'un colis via le canal traditionnel coûterait plus du double. «Nous arrivons à diminuer le coût du transport simplement du fait que ces livraisons restent dans la région», explique Stéphane Hirt, représentant de la Poste. Le panier du terroir ne passe pas par les grands centres de tri mais est déposé directement au centre de distribution local par le commerçant. La livraison est du coup plus rapide. «Nous pouvons déposer nos produits le matin à la Poste et ils sont livrés à midi», explique Tèle Lachat, propriétaire d'un magasin de produits du terroir à Courcelon et prestataire du

service. Pour l'heure, seulement deux autres commerçants participent à l'opération: Antoine Messerli du Mini-Marché à Courgenay et Romain Bürki, du Mini-Marché de Delémont. Le premier desservira six communes autour de sa commune et six communes du Clos-du-Doubs. Le second ainsi que Tèle Lachat livreront leurs produits via La Poste dans 32 communes du district de Delémont et environs.

Romain Bürki voit un double attrait dans cette nouvelle offre: une manière de diffuser des produits du terroir aux personnes qui n'y ont pas forcément accès au magasin et mettre le pied dans un canal de distribution novateur à

l'heure du développement de l'e-commerce et autres coursiers. Antoine Messerli, lui, y

trouve avant tout «un moyen de se démarquer par rapport à la grande distribution». Tous

attestent d'une croissance marquée de leurs ventes de produits régionaux ces dernières années. À noter encore que tous trois proposent des offres différentes en produits.

Davantage d'ampleur?

À eux trois, les prestataires couvrent quarante-quatre communes, par rapport aux centres postaux de distribution auxquels ils sont rattachés. «L'offre se veut durable. Les prestataires ne vont pas livrer en dehors d'une zone de proximité», précise Olivier Boillat, responsable de la communication à la Fondation rurale interjurassienne qui a accompagné le lancement du projet.

Les villages non desservis resteront-ils oubliés? «Le système de vente pourra se développer dans les mois à venir avec la venue de nouveaux prestataires et l'élargissement à de nouveaux secteurs géographiques de distribution», complète Olivier Lapaire, responsable du projet au sein de la même institution.

JACQUES CHAPATTE

Rallonge européenne pour la promotion du terroir

► Les projets de valorisation des produits du terroir se multiplient dans la région, lancés le plus souvent par la Fondation rurale interjurassienne qui en a fait l'un de ses chevaux de bataille ces dernières années. Le centre jurassien de formation et de compétences agricoles s'appuie pour cela un peu sur son budget de fonctionnement et beaucoup sur des financements tiers. Dans une récente décision, la coordination régionale Interreg a attribué son soutien financier à 14 projets qui bénéficieront d'un soutien de 4,5 millions d'euros de financements européens, près de 2 millions de francs suisses de fonds fédéraux et 1,2 million de francs suisses de fonds cantonaux. Parmi les projets retenus, le canton du Jura est concerné par l'attribution

d'un montant de quelque 330 000 fr. pour le prolongement du projet transfrontalier Terroir et innovation (environ 130 000 fr. proviennent de fonds européens, 135 000 fr. de fonds de la Confédération et 60 000 fr. de fonds cantonaux). Celui-ci a pour double objectif le renforcement et la promotion des circuits courts ainsi que la reconnaissance des atouts du Jura francosuisse comme région d'excellence de l'agritourisme en Europe. La Fondation rurale interjurassienne est chargée de la mise en œuvre du projet avec son homologue du Territoire de Belfort. «Cela nous permettra de pousser le projet d'agritourisme Marguerite et d'aller encore plus loin dans la valorisation des produits du terroir», remarque Olivier Boillat de la FRI. JAC

IMPARTIAL - 14 juillet 2016

TERROIR La Fondation rurale fait appel aux facteurs.

Des paniers livrés à domicile

Nouvelle offre innovante à mettre à l'actif de la Fondation rurale interjurassienne (FRI). Hier matin sur son site de Courtemelon, elle a présenté le concept de livraison de produits régionaux à domicile par le facteur.

Plus simple tu meurs! Pourtant aujourd'hui, on sait que plus rien n'est simple avec la Poste...

Trois prestataires de la campagne «Nous travaillons avec les produits de notre région» ont décidé de se démarquer dans la livraison de produits du terroir labellisés «spécialités du canton du Jura» et «Jura bernois produits du terroir».

Le concept, donc: les trois prestataires, le Mini-Marché de Delémont, celui de Courgenay

et le Magasin du terroir et gîte rural de Courcelon, déposent le panier à la Poste avant 7 heures. Le client possède la garantie d'être livré avant midi. Car ainsi que le souligne Olivier Boillat de la FRI, «on évite les centres de tris. Le facteur s'empare directement du panier et effectue la livraison.»

Rien aux Franches

Grâce à cette manœuvre, les frais de port diminuent par rapport à ceux d'un colis normal. C'est aussi la garantie de disposer de produits frais. Si le destinataire de la livraison n'est pas chez lui, le facteur repasse le lendemain pour récupérer le panier vide, moyennant une taxe d'un franc.

L'objectif de la FRI est bien entendu de décrocher de nouveaux

marchés. Le consommateur choisit ses produits - sur la totalité que propose l'épicerie - et sa date de livraison par des bulletins de commande, téléphone, Facebook, e-mail ou sur le site internet de la promotion des produits labellisés (www.terroir-juraregion.ch).

Dès la fin de cette semaine, 44 localités des 57 communes jurassiennes seront desservies par cette nouvelle offre valable tous les jours ouvrables. Aucune dans les Franches-Montagnes. Pourquoi? «Tout bêtement parce que nous n'avons trouvé aucun prestataire intéressé dans ce district», se désole Olivier Girardin. Côté Jura bernois, des essais seront tentés prochainement dans la région de Moutier. **65T**

Des produits du terroir livrés à domicile par La Poste dans le Jura

La Poste va livrer à domicile des produits du terroir dans le canton du Jura. Cette nouvelle prestation doit permettre notamment de résoudre le problème de distribution de produits labellisés régionaux.

Mis en place en collaboration avec **la Fondation Rurale Interjurassienne (FRI)**, ce service inédit est lancé après un essai pilote en terre soleuroise. Le principe est simple: acheminé le matin avant 7h00 à La Poste, votre panier de produits du terroir vous est livré à midi par votre facteur - un flux qui évite le traditionnel centre de tri.

Un lien avec les magasins de proximité

Trois des six secteurs postaux jurassiens de distribution sont aujourd'hui opérationnels. L'objectif est de mieux valoriser des produits régionaux sous le sceau de la durabilité, qu'elle soit économique ou sociale. Le système permet de limiter le transport puisque le panier est directement intégré à la tournée du facteur sans passer par la case colis. Le contenant peut être retourné pour une nouvelle utilisation. L'idée est aussi de recréer le lien avec les magasins de proximité qui sont ainsi remis en valeur.

Un peu plus d'une quarantaine de localités sont aujourd'hui desservies grâce à la participation de trois prestataires dans les districts de Delémont et Porrentruy. Mais la FRI table sur un intérêt grandissant pour étendre l'opération à l'ensemble du Jura et du Jura bernois.

Se rapprocher de la clientèle

Le projet pourrait aussi se développer dans d'autres cantons en fonction de l'intérêt des producteurs de chaque région. La Poste y voit notamment un moyen de se rapprocher de sa clientèle et d'optimiser l'utilisation de ses véhicules en prenant en charge des envois locaux.

Gaël Klein/oang